

rapports anciens des deux pays. Les combinaisons politiques qui sont fondées sur la position géographique des territoires et sur la concordance des intérêts ne disparaissent que si les conditions générales de l'équilibre des puissances viennent à se modifier. Il n'apparaît pas qu'il en soit ainsi de l'entente entre l'Angleterre et l'Italie.

La Grande-Bretagne a pu demeurer la nation prééminente dans la Méditerranée tant que les côtes de l'Afrique du Nord ont appartenu à des États musulmans ; mais, aujourd'hui, Bizerte pèse d'un poids très lourd dans la balance des forces et des intérêts ; même l'annexion définitive de l'Égypte ne saurait compenser, pour l'Angleterre, l'avantage que donne à la France son empire algérien-tunisien : Alexandrie est trop loin de la Méditerranée occidentale où se joueraient, à l'heure décisive, les suprêmes parties. Plus que partout ailleurs, dans cette Méditerranée où les presqu'îles s'avancent à la rencontre les unes des autres et où tant d'îles s'égrènent entre les rivages opposés, l'hégémonie sur mer est liée à la coopération d'une forte armée de terre et d'une flotte puissante, et, par suite, à la possession des côtes et des ressources de l'arrière-pays. Et c'est pourquoi l'Angleterre ne saurait garder la prépondérance qu'avec le concours de l'Italie et en la partageant, dans une certaine mesure, avec elle ; sans une entente avec l'Italie et la neutralité de l'Espagne, Malte et Gibraltar ne seraient plus que des forteresses isolées, et, par cela même, vulnérables.